

PRE-REQUIS

Pour entrer en formation, le candidat doit :

- être titulaire d'un BP JEPS : « activités physiques pour tous » (ou BEES APT), « activités nautiques » ou « activités gymniques de la forme et de la force » (ou d'un BEES 1er degré équivalent).
- posséder un niveau en escalade 5a en bloc et 6a en tête à vue sur SAE ou site naturel
- avoir déposé à Sports Nature Formations son dossier d'inscription un mois avant la date des tests de sélection.
- avoir été admis aux tests de sélection.
- avoir participé à la session de positionnement préalable à la formation.

Coût de la formation :

- Devis personnalisé sur demande en fonction : de votre statut, de vos diplômes (équivalences) et de votre expérience (allègement).
- Différents organismes gérant les crédits de la formation professionnelle peuvent prendre en charge partiellement les frais de formation et éventuellement la rémunération des stagiaires.
- Possibilité d'hébergement et de restauration en centre de formation. Renseignements à Sports Nature Formations.

COMPETENCES DEBOUCHES

Le titulaire du CS « activités d'escalade » :

- réalise de manière autonome des prestations de découverte, d'initiation et d'animation dans les disciplines de l'escalade auprès de tout public hors technique de relais en paroi ;
- conduit des cycles d'initiation et d'apprentissage en escalade en garantissant aux pratiquants une sécurité optimale ;
- participe à la gestion et à la maintenance des équipements et du matériel spécifique.

Lieux d'exercice :

- les structures artificielles d'escalade (SAE) ;
- les sites naturels d'escalade de blocs ;
- les sites d'escalade sportifs limités au « secteur découverte I » d'une longueur de corde et d'un maximum de 35 mètres de hauteur ;
- les parcours aménagés dont les PAH, à l'exclusion de la via ferrata.



SPORTS NATURE FORMATIONS

2, rue de la Poudrière

25370 LES LONGEVILLES MONT D'OR

Tél. (33) 03 81 49 90 95 - Fax (33) 03 81 49 95 15

contact@sports-nature-formations.fr

www.sports-nature-formations.fr



Formation Professionnelle Certificat de spécialisation ACTIVITES ESCALADE



Année 2013

Habilitation Jeunesse & Sports n°12-025-BP-0013



FORMATION

Formation :

Le certificat de spécialisation valide 3 unités capitalisables avec les objectifs suivants :

- **UC 1 - Techniques de progression et de sécurité** : Être capable de maîtriser les bases de la gestuelle, de la progression et des techniques de sécurité.
- **UC 2 - Encadrement** : Être capable de conduire des cycles d'apprentissage en groupe dans le cadre d'une action éducative.
- **UC 3 - Matériels et équipements** : Être capable d'assurer l'entretien, le suivi et la maintenance des équipements et matériels spécifiques.

Modalité d'évaluation et certification :

- **Epreuve n°1** : épreuve pratique concernant les techniques de sécurité.
- **Epreuve n°2** : encadrement d'un groupe dans le cadre d'une action éducative en « activités d'escalade ».
- **Epreuve n°3** : épreuve pratique et orale sur la gestion, l'entretien, le contrôle des matériels ; traçage de voie.



SELECTION

Sélections :

Nature et modalités des exigences préalables à l'entrée en formation :

- enchaîner, en posant les dégaines, au moins une voie d'escalade cotée 6a (en tête à vue) sur trois proposées ;
- effectuer une manœuvre de maillon rapide au sommet d'une des voies en respectant la chaîne d'assurance ;
- installer un relais en haut d'une voie équipée puis descendre en rappel auto-assuré ;
- enchaîner un passage de bloc coté 5a ;
- assurer la sécurité d'un grimpeur lors du passage de son test.



Dispense :

Les titulaires d'un des diplômes fédéraux ou d'une des attestations suivants sont dispensés du test de sélection :

- brevet d'initiateur escalade, moniteur escalade sportive, moniteur grands espaces délivré par la FFME à jour de leur formation continue ;
- brevet d'initiateur escalade sur Site Naturel, de moniteur d'escalade, d'instructeur escalade délivré par la FFCAM à jour de leur recyclage ;
- Certificat A1 délivré par l'UFOLEP
- BAPAAT support technique « escalade ».
- Passeport bleu FFME
- Initiateur escalade FSGT

DEROULEMENT

Organisation :

La formation se déroule en alternance à Sports Nature Formations et en entreprise. Le stagiaire est placé sous l'autorité du responsable de l'entreprise et d'un tuteur en respectant le calendrier de formation.

Le positionnement permet d'identifier les acquisitions antérieures du stagiaire par rapport au référentiel du diplôme. Ainsi le stagiaire sélectionné pourra éventuellement bénéficier d'allègements de formation.

Les titulaires de certains diplômes fédéraux obtiennent directement par équivalence une ou deux unités capitalisables (par exemple le diplôme « moniteur escalade sportive » FFME, à jour de de sa formation continue, valide les UC 1 & 2).

Durée de la formation :

- 140 heures de formation en centre,
- 70 heures de formation en entreprise.

Le calendrier :

- **Tests d'entrée** : 26 aout 2013
- **Positionnement** : 2 septembre 2013
- **UC1** : 02 au 06 septembre 2013
- **UC2** : 23 septembre au 4 octobre 2013
- **UC3** : 21 au 25 octobre 2013
- **Certification** : 11 au 15 novembre 2013